

Formulaire de demande¹ de subvention communale d'aide au fonctionnement² - A l'attention du milieu associatif

À rentrer à l'Administration pour le 15 novembre 2026 au plus tard (juridique@silly.be)

1. Identification de l'association³

Nom de l'association :

Numéro d'entreprise :

☐ Association sans but lucratif (ASBL) (***remplir encart 1.1***)

☐ Association de fait (***remplir encart 1.2***)

1.1. Association sans but lucratif (ASBL)

Adresse du siège social :

Nom du représentant légal :

Adresse du représentant légal :

Numéro de téléphone :

E-mail :

Site internet de l'association :

Numéro de compte bancaire et dénomination du titulaire :

1.2. Association de fait

Coordonnées de 2 personnes physiques prenant la responsabilité du subside :

1.

2.

Adresse du représentant légal :

Numéro de téléphone :

E-mail :

Site internet de l'association :

Numéro de compte bancaire et dénomination du titulaire :

¹ La demande est soumise à un examen et n'emporte pas le droit à l'obtention d'une intervention.

² Les renseignements communiqués dans la présente demande ne seront traités qu'à cette fin.

³ Toute modification relative aux coordonnées des représentants de l'association devra impérativement être communiquée à l'Administration communale dans les meilleurs délais (juridique@silly.be).

2. Objet social et activités de l'association

Description de votre association :

Décrivez le type d'activité associative que vous poursuivez et la fréquence :

Publics concernés (nombre d'affiliés, de membres actifs en ordre de cotisation ou de bénéficiaires) :

*Si vous êtes un club sportif ou association ou mouvement de jeunesse pour lequel cela s'applique :

- Nombre d'affiliés de – de 18 ans :

- Nombre d'affiliés de + de 18 ans :

3. Objet de la demande pour un subside d'aide au fonctionnement simple – Versement d'une aide financière

Votre association est-elle subventionnée ? **Oui-Non**

Si oui, par quel organisme et à concurrence de quel montant ?

(Merci de préciser les recettes dont bénéficie votre association)

Quel subside ou quelle aide matérielle ou immatérielle percevez-vous de l'Administration communale ?

Dans le cadre d'une année normale, quelle était l'affectation du bénéfice ?

Type de frais de fonctionnement à couvrir :

Intérêt général poursuivi par la demande :

Montant souhaité en EUR :

Justification de l'utilisation du boni de l'exercice précédent ou en cas de mali, joindre un plan de gestion ou les mesures correctives qui seront apportées :

4. Objet de la demande pour une demande d'aide au fonctionnement : Soutien aux manifestations – Aide matérielle

Description de la manifestation :

Date et lieu envisagé :

Nombre de participants attendus :

Intérêt général poursuivi par la demande :

Quel subside ou quelle aide matérielle ou immatérielle percevez-vous de l'Administration communale ?

Votre association est-elle subventionnée ? **Oui-Non**

Si oui, par quel organisme et à concurrence de quel montant ?
(Merci de préciser les recettes dont bénéficie votre association)

Matériel sollicité⁴ :

Barrières nadars	Oui - Non	Nombre : _____
Barrières HERAS	Oui - Non	Nombre : _____
Panneaux de signalisation	Oui - Non	Nombre : _____
Podium (Petit)	Oui - Non	Nombre : _____
Podium (Grand)	Oui - Non	Nombre : _____
Présence d'agents de prévention et de sécurité (APS) : Oui - Non		

Salle communale ? **Oui - Non**

Si oui, laquelle ?

- Herman Moreau	- Salle de sport de Thoricourt
- Salle de Graty	- Café de Graty
- Salle du Conseil	- Maison de Normandie
- Salle de gymnastique école de Silly	
- Salle de gymnastique école de Bassilly	
- Salle de gymnastique école de Graty	
- Réfectoire école de Thoricourt	

Date(s) & heure(s) d'occupation : Du _____ au _____ **inclus.**

⁴ Toute demande ultérieure ne sera pas considérée comme entrant dans le cadre des subventions et la location sera soumise au paiement selon le règlement redevance en vigueur.

5. Pièces devant obligatoirement être annexées à la demande de participation aux frais de fonctionnement simple (voir [point 3](#) du présent document)

- 5.1. **Copie des statuts**, sauf s'ils ont été transmis dans les 5 dernières années et n'ont subi aucune modification.
- 5.2. En cas d'association de fait, l'**attestation d'engagement sur l'honneur** des 2 personnes physiques susmentionnées d'assumer personnellement et solidairement la responsabilité de la subvention.
- 5.3. **Compte annuel** le plus récent s'il existe & Budget prévisionnel.
- 5.4. Un **RIB** (relevé d'identité bancaire) du compte de l'association sur lequel sera versée la subvention.

6. Pièces devant obligatoirement être annexées à la demande de SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS (voir [point 4](#) du présent document)

- 6.1. **Budget estimatif** de la manifestation (recettes/dépenses).
- 6.2. **Copie des statuts**, sauf s'ils ont été transmis dans les 5 dernières années et n'ont subi aucune modification.
- 6.3. En cas d'association de fait, l'**attestation d'engagement sur l'honneur** des 2 personnes physiques susmentionnées d'assumer personnellement et solidairement la responsabilité de la subvention.

Conformément à l'article L3331-6 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le demandeur s'engage en cas d'obtention d'une subvention communale à l'utiliser aux fins pour lesquelles elle est octroyée et à communiquer les justificatifs d'utilisation à l'Administration communale.

Date et Signature